

# Normandie Premier bilan du plan glyphosate

Les premiers enseignements du plan Glyphosate Normandie 2021 ont été présentés le 6 mai au Gaec du Pavement, à Cordey (Calvados). Depuis l'automne 2019, 37 exploitations expérimentent des itinéraires sans glyphosate. Le « contrat de transition glyphosate » leur donne droit à une compensation de 80 €/ha cultivé. Les producteurs, qui n'ont pas le droit de substituer un autre herbicide au glyphosate, ont trouvé des solutions par le désherbage mécanique ou l'allongement des rotations. Des craintes sont émises sur l'accroissement du temps de travail, le surcoût, les conditions météorologiques humides pour le désherbage mécanique, la gestion des vivaces et le risque de salissement cumulatif.

